Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9270871
Centre d'intérêt : 755

Programme de perfectionnement collectif en didactique à l'intention des enseignants de français ou d'anglais, langue seconde, et des enseignants des classes d'accueil ou de francisation, du primaire et du secondaire : 1992-1993. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1992?].
17, [6] p. ; 36 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec)

"Subventionné par le Secrétaire d'Etat, Ottawa ; administré par le Ministère de l'éducation, Québec". Code : 69-2006; 9192-1027.

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s) : Programme de perfectionnement • Perfectionnement des enseignants • Langue seconde • Français (Langue) • Anglais (Langue) • Classe d'accueil • Classe de francisation • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le MEQ, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, offre aux commissions scolaires la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques dont le travail est lié à l'enseignement du français ou de l'anglais, langue seconde, ou encore à l'intention des enseignants des classes d'accueil ou de francisation. Les buts du perfectionnement collectif en didactique sont : 1- d'améliorer la qualité de l'action pédagogique des enseignants; 2- d'initier les enseignants aux nouvelles approches pédagogiques et aux diverses méthodes d'enseignement d'une langue seconde; 3- de mettre les enseignants en mesure d'utiliser les nouvelles approches pédagogiques et les diverses méthodes d'enseignement d'une langue seconde; 4- de rendre les enseignants des classes d'accueil et de francisation aptes à faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement; 5- de former les enseignants à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence. Le document fournit toute l'information nécessaire à ceux qui désireraient s'inscrire à ce nouveau programme de perfectionnement collectif.

Type de document :

929.871

DOCUMENT D'INFORMATION

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL OU DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1992-1993

Subventionné par le
Secrétariat d'État
Ottawa

Administré par
le ministère de l'Éducation du
Québec

Québec

DOCUMENT D'INFORMATION

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL OU DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1992-1993

Subventionné par le
Secrétaire d'État
Ottawa

Administré par
le ministère de l'Éducation
Québec

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Programme de perfectionnement collectif en didactique à l'intention des enseignants de français ou d'anglais, langue seconde, et des enseignants des classes d'accueil ou de francisation, du primaire et du secondaire

1.0 Personnes à qui s'adresse le document

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Secrétariat d'État, offre aux commissions scolaires la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques dont le travail est lié à l'enseignement du français ou de l'anglais, langue seconde, ou encore à l'intention des enseignants des classes d'accueil ou de francisation.

2.0 Définition

Un projet de perfectionnement collectif est celui:

2.1 dont les objectifs sont conformes au point 3.0 du présent document;

2.2 qui est réalisé en une ou plusieurs sessions de durée variable;

2.3 qui permet la tenue d'activités visant à explorer un ou plusieurs aspects d'un des thèmes énumérés au point 4.0;

2.4 qui s'adresse à un groupe d'enseignants ayant un besoin commun de perfectionnement. Par conséquent, il est important que les participants fassent toujours partie du même groupe, peu importe le contenu de la ou des sessions.

3.0 Objectifs du perfectionnement collectif en didactique

3.1 Améliorer la qualité de l'action pédagogique des enseignants sans que soient nécessairement accordées des unités (crédits).

3.2 Initier les enseignants aux nouvelles approches pédagogiques et aux diverses méthodes d'enseignement d'une langue seconde.

3.3 Mettre les enseignants en mesure d'utiliser les nouvelles approches pédagogiques et les diverses méthodes d'enseignement d'une langue seconde.

3.4 Rendre les enseignants des classes d'accueil et de francisation aptes à faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement.

3.5 Former les enseignants à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches, et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence.

4.0 Critères pédagogiques retenus dans l'analyse et la sélection des projets

Les projets traitant des thèmes énumérés ci-dessous pourront être retenus.

4.1 Aspects théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage.

Exemples:
- rôle de l'erreur dans l'approche axée sur la communication;
- processus d'apprentissage;
- modèles d'enseignement et d'apprentissage;
- facteurs qui influencent l'apprentissage.

4.2 Aspects pratiques et méthodologiques de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue seconde

Exemples:
- planification de l'enseignement;
- traitement des erreurs dans une approche axée sur la communication;
- activités d'écoute ou de compréhension orale;
- contextualisation;
- activités de communication: jeux de rôles, simulation, résolution de problèmes;
- exploitation du journal en classe;
- exploitation du document authentique;
- élaboration d'activités visant la créativité langagière.

4.3 Évaluation formative et sommative

Exemples:
- buts visés en évaluation;
- démarche évaluative;
- techniques d'évaluation;
- élaboration d'instruments.

4.4 Projets qui permettent de satisfaire à des besoins particuliers

Exemples:
- informatique et enseignement d'une langue seconde;
- voies ou suggestions d'enrichissement;
- adaptation du programme à des élèves doués, en adaptation scolaire et à d'autres cas similaires;
- adaptation de l'enseignement d'une langue seconde aux autochtones.

5.0 Critères administratifs retenus dans l'analyse et la sélection des projets

Les projets seront analysés en tenant compte des critères administratifs suivants:

5.1 répartition régionale, compte tenu des sommes d'argent disponibles;

5.2 répartition au prorata des effectifs anglophones et francophones;

5.3 projets réalisés entièrement ou en partie durant les journées de planification ou en dehors des heures de classe (ces projets seront privilégiés).

6.0 Modalités de financement

6.1 La période de réalisation des projets s'étend du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993.

6.2 Le coût d'un projet de perfectionnement pour un groupe donné ne pourra excéder 600 $ par enseignant, les frais d'animation compris.

6.3 Les dépenses suivantes sont admissibles:

- les honoraires (maximum de 350 $ par jour) et les frais de séjour et de déplacement des personnes-ressources chargées de l'animation qui viennent de l'extérieur de la commission scolaire;

- les frais de suppléance des participants pour un maximum de deux jours ou 50 p. 100 de la durée de l'activité;

– les frais de déplacement des participants des régions 01, 08 et 09 seulement, pour le secteur anglophone et francophone ainsi que les participants des régions 02 et 04, pour le secteur anglophone.

Région 01:	Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	secteurs anglophone
Région 08:	Abitibi-Témiscamingue	et francophone
Région 09:	Côte-Nord	secteur anglophone
Région 02:	Saguenay-Lac Saint-Jean	
Région 04:	Mauricie – Bois-Francs	

6.4 Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles:

– les frais d'animation de personnes-ressources qui viennent de l'extérieur de la commission scolaire si un conseiller pédagogique ou un suppléant a suivi la session provinciale donnée aux conseillers pédagogiques;

– les frais des animateurs de la commission scolaire;

– les frais de séjour des enseignants;

– les frais de déplacement des enseignants des régions.

02-03-04-05-06-07 : secteur francophone.

03-05-06-07 : secteur anglophone.

6.5 Les frais de séjour et de déplacement alloués aux personnes-ressources qui viennent de l'extérieur de la commission scolaire et aux conseillers pédagogiques qui suivent les sessions provinciales sont les suivants:

Frais de repas par jour

Déjeuner :	8,75 $
Dîner :	12,00 $
Souper :	18,05 $
Total :	38,80 $

Frais d'hébergement par jour

Île de Montréal	: 102,00 $ maximum
Communauté urbaine de Québec	: 96,00 $ maximum
Laval, Hull, Longueuil, Lac Beauport et Lac Delage	: 80,00 $ maximum
Ailleurs au Québec	: 70,00 $ maximum

Frais de déplacement

Toute réclamation pour frais de déplacement pour une session de perfectionnement provinciale ne pourra excéder 0,15 $ le kilomètre ou 0,30 $ lorsque deux personnes ou plus voyagent dans la même voiture. On peut utiliser le transport en commun: train, autobus.

6.6 Les montants versés pour ces projets ne peuvent pas être transférés à un autre dossier ou reportés à une autre année financière.

6.7 Les montants soumis font d'abord l'objet d'une approbation. Toutefois, ils sont versés conformément aux modalités de remboursement prévues au point 10.0 du présent document.

7.0 Modalités d'inscription

7.1 La commission scolaire remplit le **Formulaire de présentation d'un projet de perfectionnement collectif en didactique** annexé au présent document et le fait parvenir avant le 1er juin 1992 à l'adresse suivante:

Monsieur Franklin McInnes
Direction de la formation du personne scolaire
1035, rue De La Chevrotière, 7e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5
Tél.: (418) 644-9734

7.2 Le responsable du programme de perfectionnement collectif communiquera par écrit la décision du comité de sélection des projets au responsable de programme de la commission scolaire, et en transmettra une copie au directeur général.

8.0 Modalités de remboursement

Le remboursement sera effectué après que le formulaire de réclamation aura été présenté accompagné:

1. du formulaire de réclamation, page 23
2. du sommaire des questionnaires individuels

9.0 Année budgétaire

L'année budgétaire s'étendra du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993.

Les activités devront être réclamées au plus tard le 15 juillet 1993.

Le timbre de la poste en fera foi.

10.0 Modules à choisir en 1992-1993

Pour l'année 1992-1993, la priorité est accordée aux **modules de perfectionnement collectif** en didactique qui ont été spécialement élaborés à l'intention des enseignants.

La description des modules est fournie en annexe.

Les modules, qui devraient être présentés selon un ordre séquentiel, s'identifient comme suit :

10.1 Anglais, langue seconde

A) Modules de base

		PAGE
Module 1	The Language Learning Process	9
Module 2	Methodology I	9
Module 3	Methodology II	10
Module 4	Second Language Evaluation	10

B) Modules complémentaires

Non disponibles en 1992-1993

L'enseignement des modules dans cet ordre représente une progression logique allant des principes généraux à des applications particulières. C'est normalement un conseiller pédagogique qui devrait animer les modules.

Chaque année, les commissions scolaires sont donc invitées **à choisir un module de perfectionnement collectif**.

Si le budget le permet, certains autres projets pourraient être acceptés, à condition qu'ils respectent la définition, les objectifs et les critères énumérés aux points 2.0, 3.0, 4.0 et 5.0.

10.2 Français, langue seconde

A) Modules de base

			PAGE
Module 1	Primaire et secondaire	Apprentissage d'une langue	13
Module 2	Primaire et secondaire	Pratiques communicatives I	13
Module 3	Primaire et secondaire	Pratiques communicatives II	14
Module 4	Primaire et secondaire	Évaluation en langue seconde	15

B) Modules complémentaires

Module 6 FLS Secondaire	Enseignement de la grammaire au secondaire, 2 jours	15
Module 7 FLS Secondaire	Enseignement de la lecture au secondaire, 2 jours	16

10.3 Français, immersion

A) Modules de base

			PAGE
Module 1	Primaire et secondaire	Apprentissage d'une langue	17
Module 2	Primaire et secondaire	Pratiques communicatives I	17
Module 3	Primaire et secondaire	Pratiques communicatives II	17
Module 4	Primaire et secondaire	Évaluation en langue seconde	17

B) Modules complémentaires

Module 5	IMM Primaire	Immersion en langue française, unité 1: Enseignement de la langue parlée (version provisoire), 2 jours	17

10.4 Français, classe d'accueil ou de francisation

A) Modules de base

Module 1	Primaire et secondaire	Apprentissage d'une langue	19
Module 2	Primaire et secondaire	Pratiques communicatives I	19
Module 3	Primaire et secondaire	Pratiques communicatives II	19
Module 4	Primaire et secondaire	Évaluation en langue seconde	19

B) Modules complémentaires

Module 5	ACC: Primaire	Enseignement de la communication orale au primaire, 2 jours	19
• Module 7	ACC: Primaire	Enseignement de la communication orale au secondaire, 2 jours	19

Dans les classes d'accueil, d'autres projets de perfectionnement seront également considérés comme prioritaires pour répondre aux besoins des enseignants qui n'ont jamais reçu de formation ou participé à des sessions de perfectionnement portant sur les programmes d'études et les guides pédagogiques.

Si le budget le permet, certains autres projets pourraient être acceptés, à condition qu'ils respectent la définition, les objectifs et les critères énumérés aux points 2.0, 3.0, 4.0 et 5.0.

10.5 Projets locaux en français, langue seconde

Conformément au plan d'action de français, langue seconde, pour 1992-1997, les commissionsscolaires disposeront, en 1992-1993, d'une somme de 80 000 $ pour répondre à des besoins locaux de perfectionnement du personnel enseignant en français langue seconde.

Les thèmes sont choisis par la commission scolaire. Cependant, les thèmes devront respecter la définition, les objectifs et les critères énumérés aux points 2.0, 3.0, 4.0.

Les modalités d'inscription et de remboursement sont explicitées aux points 7.0 et 8.0, page 4 du présent document.

Annexe I

Description des modules d'anglais, langue seconde

Module 1 The Language Learning Process (30 heures) (Apprentissage d'une langue)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre les rôles respectifs de l'enseignant et de l'élève dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde.

Objectifs particuliers

Renseigner les participants sur les recherches ou théories portant sur:

1. les différences individuelles qui influencent l'apprentissage d'une langue seconde (âge de l'élève, attitude, motivation, aptitude, etc.);
2. l'apprentissage des langues, leur évolution et leurs rapports avec la méthodologie de l'enseignement des langues;
3. les erreurs relatives à l'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde, et les étapes à suivre;
4. les processus et les méthodes d'apprentissage des langues, que cet apprentissage soit « naturel » ou qu'il se fasse en classe (généralisation, imitation, etc.);
5. les contextes d'apprentissage « naturel » et scolaire (niveau de langue utilisé lorsqu'on s'adresse aux élèves, interaction, temps disponible, rétroaction sur les erreurs, etc.);
6. la distinction entre la langue de l'élève et la langue qu'il est capable de comprendre et d'apprendre, et qu'il désire comprendre et apprendre;
7. les types d'interaction (entre l'élève et l'enseignant, entre élèves) qui facilitent l'apprentissage d'une langue seconde.

Module 2 Methodology I (30 heures) (Méthodologie I)

Objectifs généraux

1. Acquérir une compréhension des méthodes et des techniques d'enseignement d'une langue seconde propres à diverses méthodes.
2. Comparer l'approche axée sur la communication avec d'autres approches (grammaire-traduction, méthode directe, lecture, méthode audio-orale) et ce, dans la perspective du processus d'apprentissage.

Objectifs particuliers

1. Amener les participants à analyser les diverses approches, méthodes d'enseignement en fonction du processus d'apprentissage.

2. Rendre les participants aptes à analyser la valeur des techniques utilisées dans les diverses approches traditionnelles en fonction du processus d'apprentissage.

3. Mettre les participants en mesure d'analyser la valeur des techniques de l'approche axée sur la communication en fonction du processus d'apprentissage.

4. Faire prendre conscience aux participants de la valeur de chacune des techniques relatives à l'apprentissage d'une langue seconde.

5. Apprendre aux participants à organiser des activités axées sur la communication.

Module 3 Methodology II (30 heures) (Méthodologie II)

Objectif général

Permettre aux participants d'élaborer des méthodes et des techniques compatibles avec une approche basée sur la communication.

Objectifs particuliers

1. Faire connaître aux participants les caractéristiques d'une situation d'apprentissage basée sur la communication.

2. Apprendre aux participants à utiliser la démarche pédagogique la plus conforme à l'approche axée sur la communication.

3. Rendre les participants aptes à évaluer les activités permettant l'acquisition d'habiletés.

4. Amener les participants à explorer les techniques permettant d'organiser et de diriger un groupe qui fait l'apprentissage d'une langue seconde.

5. Permettre aux participants de se familiariser avec le rôle, la place et le traitement pédagogique de la grammaire dans une approche axée sur la communication.

Module 4 Second Language Evaluation (30 heures) (Évaluation des acquis en langue seconde)

Objectif général

Permettre aux participants d'examiner les principes théoriques et de trouver des façons de les mettre en pratique dans l'évaluation des acquis en anglais, langue seconde, en tenant compte de l'approche axée sur la communication.

Objectifs particuliers

1. Permettre aux participants de se familiariser avec la définition et les étapes de l'évaluation pédagogique et situer celle-ci dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.

2. Permettre aux participants d'explorer l'influence de l'approche axée sur la communication sur les pratiques évaluatives.

3. **Rendre les participants aptes à énumérer et à privilégier les types d'instruments de mesure et de tâches évaluatives en fonction de ce qui fait l'objet d'évaluation et des objectifs.**

4. **Mettre les participants en mesure de produire des instruments d'évaluation formative et sommative qui soient congruents avec l'approche pédagogique que préconise le programme et avec l'objet d'évaluation.**

5. **Permettre aux participants de produire et d'utiliser des grilles et instruments appropriés à l'évaluation de la partie orale.**

6. **Rendre les participants aptes à analyser divers types d'instruments de mesure en vue de:**
   - les améliorer;
   - porter un jugement sur la validité de ces instruments;
   - mieux évaluer le travail des élèves.

Annexe II

Description des modules de français, langue seconde

Module 1 Apprentissage d'une langue (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre les rôles respectifs de l'enseignant et de l'élève dans le processus d'une langue seconde.

Objectifs particuliers

Renseigner les participants sur les recherches ou les théories portant sur:

1. les différences individuelles qui influent sur l'apprentissage d'une langue seconde (âge de l'élève, attitude, motivation, aptitude, etc.);
2. l'apprentissage des langues: leur évolution et leurs rapports avec la méthodologie de l'enseignement des langues;
3. les erreurs relatives à l'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde, et les étapes à suivre;
4. les processus et méthodes d'apprentissage des langues, que cet apprentissage soit « naturel » ou qu'il se fasse en classe (généralisation, imitation, etc.);
5. les contextes d'apprentissage « naturel » et scolaire (le niveau de langue utilisé lorsqu'on s'adresse à l'élève, l'interaction, le temps disponible, la rétroaction sur les erreurs, etc.);
6. la distinction entre la langue de l'élève et la langue qu'il est capable de comprendre et d'apprendre, et qu'il désire comprendre et apprendre;
7. les types d'interaction entre l'élève et l'enseignant, entre élèves qui facilitent l'apprentissage d'une langue seconde.

Module 2 Pratiques communicatives I (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre la nature et la valeur de quelques stratégies et techniques utilisées dans les cours s'inspirant de l'approche axée sur la communication.

Objectifs particuliers

À la fin du stage, les participants devraient être capables:

1. de situer l'approche axée sur la communication parmi les méthodes contemporaines d'enseignement des langues.

   Au cours de la session, ils auront:
   - énuméré les différentes caractéristiques d'une **méthode-approche**;
   - analysé quelques-unes des méthodes les plus connues;
   - déterminé et évalué les principes de base de l'approche axée sur la communication en la comparant aux autres méthodes;

2. **d'établir une distinction entre les caractéristiques principales des contenus de cours des méthodes traditionnelles et des contenus de cours de l'approche axée sur la communication.**

Au cours de la session, ils auront:

- examiné et comparé, sur plusieurs plans, du matériel pédagogique de type traditionnel et du matériel axé sur la communication;
- réfléchi à la question de la répartition des contenus;
- clarifié les concepts d'authenticité, de pertinence, de richesse et de variété en fonction des contenus;
- dressé une liste des textes utilisés dans les cours axés sur la communication;
- établi d'autres critères de sélection;
- élaboré des grilles de sélection de contenu;
- fait un choix quant au mode de présentation des contenus;
- compris ce qu'est une situation de communication;
- fixé les paramètres d'une situation de communication;
- envisagé les effets de la nouvelle façon de percevoir la langue sur la méthode d'enseignement;

3. **de déterminer la valeur de certaines techniques et démarches utilisées dans les méthodes traditionnelles ainsi que dans l'approche axée sur la communication, et d'organiser des activités qui encouragent la communication en s'appuyant sur les principes présentés.**

Au cours de la session, ils auront:
- analysé les méthodes d'enseignement traditionnelles et celles qui sont axées sur la communication;
- relevé les principes psychologiques, pédagogiques et linguistiques qui les sous-tendent;
- réfléchi sur leur valeur dans diverses phases de démarches types;
- réfléchi sur le rôle des élèves et des enseignants au cours de ces activités;
- organisé des activités en se basant sur quelques-uns des principes énumérés (intention de communiquer, transfert d'information, lacunes dans l'information, traitement de l'information, résolution de problèmes, interaction, etc.).

Module 3 Pratiques communicatives II (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de trouver des méthodes et des techniques dont les caractéristiques sont compatibles avec une approche axée sur la communication.

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de mieux connaître les orientations du programme et de simuler des exercices d'écoute et de communication orale;

2. de se familiariser avec les orientations du programme et de simuler des exercices de communication écrite;

3. d'utiliser le matériel pédagogique en vigueur;

4. d'apprendre à tirer parti des erreurs commises par les élèves dans l'apprentissage d'une langue seconde et de se familiariser avec diverses techniques de correction;

5. de comprendre le rôle, la place et le traitement pédagogique de la grammaire dans une approche axée sur la communication.

Module 4 Évaluation en langue seconde

Objectif général

Permettre aux participants d'étudier les principes théoriques de l'évaluation en langue seconde et de les mettre en pratique dans l'évaluation du français, langue seconde, selon une approche axée sur la communication.

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. d'établir la relation entre l'enseignement d'une langue seconde, l'apprentissage de cette langue et l'évaluation des acquis;
2. de préciser les aspects essentiels de l'évaluation;
3. de se familiariser avec la démarche d'évaluation;
4. de déterminer les critères d'évaluation en communication orale;
5. de déterminer les seuils de performance en communication orale à l'aide de grilles et d'échelles;
6. de préparer un instrument de mesure pour la communication orale en vue des évaluations formative et sommative;
7. de définir les critères d'évaluation de l'écoute;
8. de fixer les composantes d'un instrument de mesure servant aux évaluations formative et sommative;
9. de préparer un instrument de mesure pour des évaluations formative et sommative;
10. de définir les seuils de performance relativement à l'épreuve d'examen écrite;
11. de déterminer les critères d'évaluation relativement à l'épreuve d'examen écrite;
12. d'élaborer un schéma d'épreuve intégrée.

Module 6FLS Enseignement de la grammaire au secondaire (10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre le rôle et la place de la grammaire dans l'enseignement d'une langue seconde, et de s'en servir conformément à une méthode axée sur la communication.

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de réfléchir sur leur méthode d'enseignement de la grammaire;
2. de constater le rôle des connaissances grammaticales dans une méthode d'enseignement axée sur le transfert des connaissances;
3. d'adopter une démarche pédagogique facilitant l'acquisition d'habiletés;
4. de situer la place de l'enseignement de la grammaire dans la démarche pédagogique;
5. de définir l'importance à accorder à l'enseignement de la grammaire en fonction des classes;
6. de distinguer les méthodes d'enseignement de la grammaire;
7. d'élaborer une activité d'apprentissage axée sur la grammaire.

NOTE: On suggère aux personnes chargées de l'animation d'offrir, comme préalable, le cours d'une journée portant sur La correction des erreurs et l'enseignement de la grammaire (module 3: Méthodes axées sur la communication II).

Module 7FLS Enseignement de la lecture au secondaire (10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de prendre connaissance du guide pédagogique **Propositions pour une pédagogie de la lecture (n°16-3420-03).**

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de comprendre l'importance de la lecture dans l'apprentissage d'une langue seconde et de reconnaître les exigences qui s'y rapportent;
2. d'étudier des exemples d'activités de lecture;
3. de prendre connaissance du rôle des différentes activités de lecture;
4. de comprendre une démarche de lecture collective en trois étapes;
5. de comprendre une démarche de lecture individuelle;
6. de préparer des activités liées à l'enseignement d'une démarche de lecture particulière;
7. de prendre connaissance d'une sélection de livres pour les jeunes.

Description des modules d'immersion en langue française

Module 1 Apprentissage d'une langue

Module 2 Pratiques communicatives I

Module 3 Pratiques communicatives II

Module 4 Évaluation en langue seconde

NOTE Pour la description de ces modules, reportez-vous à la description des modules de français, langue seconde.

Module 51MM Immersion en langue française, unité 1: enseignement de la langue parlée (version provisoire)

Le présent module contient trois unités. Une unité propre à la langue parlée (ORAL), une deuxième à la lecture et la dernière à la langue écrite (ÉCRIT).

La première unité qui porte sur l'enseignement de la langue parlée peut faire l'objet de deux jours d'animation (10 heures).

Objectif général

Permettre aux participants d'acquérir des techniques d'enseignement de la langue parlée ainsi que des techniques de correction appropriées.

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de préciser les objectifs généraux de l'enseignement et de l'apprentissage dans les classes d'immersion;
2. de fixer les objectifs à poursuivre dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue parlée;
3. de mettre en évidence les points communs entre les objectifs des programmes de français, langue d'enseignement, et de français, langue seconde, au primaire;
4. de dégager les principes de base d'une méthode d'enseignement axée sur la communication;
5. de juger de l'importance de l'écoute dans l'apprentissage d'une langue;
6. de discuter des activités de sensibilisation à l'écoute et des activités audio-visuelles possibles en classes d'immersion;
7. de déterminer les étapes et les caractéristiques de l'écoute;
8. de prendre connaissance de l'unité portant sur la langue parlée (ORAL) du programme d'études du primaire.

Description des modules de français, classe d'accueil ou de francisation

Module 1 Apprentissage d'une langue

Module 2 Pratiques communicatives I

Module 3 Pratiques communicatives II

Module 4 Évaluation en langue seconde

NOTE Pour la description de ces modules, reportez-vous à la description des modules de base, en français, langue seconde.

Module 5ACC Enseignement de la communication orale au primaire (10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants d'utiliser différentes démarches axées sur la communication afin de faciliter la mise en place du module ORAL du programme Français, classe d'accueil, classe de francisation, du primaire.

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de faire le point sur les caractéristiques fondamentales de module ORAL;
2. de se familiariser avec les démarches et activités de communication orale relatives à la méthode d'enseignement;
3. de se familiariser avec des activités pédagogiques basées sur l'intention, les lacunes dans l'information, la résolution de problèmes, afin de mettre sur pied de telles activités;
4. de se familiariser avec un certain nombre de techniques et d'outils qui devraient les aider à réaliser le module ORAL du programme d'études.

Module 7ACC Enseignement de la communication orale au secondaire (10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants d'utiliser différentes démarches axées sur la communication afin de faciliter la mise en place du module ORAL du programme Français, classe d'accueil, classe de francisation, du secondaire.

Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de faire le point sur les caractéristiques fondamentales du module ORAL;
2. de se familiariser avec les démarches et activités de communication relatives à la méthode d'enseignement;
3. de se familiariser avec des activités pédagogiques basées sur l'intention, les lacunes dans l'information, la résolution de problèmes, afin de mettre sur pied de telles activités;
4. de se familiariser avec un certain nombre de techniques et d'outils qui devraient les aider à réaliser le module ORAL du programme d'études.

Formulaire de PRÉSENTATION d'un projet collectif de perfectionnement en didactique

Année 1992-1993

Numéro du projet (Réservé au Ministère) ☐

Ordre d'enseignement

☐ Primaire
☐ Secondaire

LANGUE

☐ Anglais, langue seconde
☐ Français, langue seconde
☐ Français, classes d'accueil ou de francisation
☐ Français, immersion

COMMISSION SCOLAIRE

Nom de la commission scolaire _____

Responsable du projet à la commission scolaire _____

Téléphone (_____) _____

Nom du conseiller pédagogique ou du suppléant _____

Nom de l'animateur _____ Employeur _____

Choisir un des modules suivants

Anglais, langue seconde:

Numéro du module	Primaire ou secondaire	Titre

Français, langue seconde:

Numéro du module	Primaire ou secondaire	Titre

Immersion en langue française (primaire):

Numéro du module	Primaire ou secondaire	Titre

Français, classe d'accueil ou de francisation:

Numéro du module	Primaire ou secondaire	Titre

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET

Nombre total d'heures _____

Nombre total de jours _____

Nombre d'enseignants _____

Nombre d'enseignantes _____

Total des participants _____

Tenue de l'activité: nombre de jours pendant les heures de classe _____
nombre de jours en dehors des heures de classe _____
nombre de jours pendant les journées pédagogiques _____

DESCRIPTION DU PROJET (si différent des modules)

Objectif général _____

Objectif particuliers _____

Description du projet _____

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

Estimation du coût de l'animation Aucun frais n'est accepté lorsqu'un conseiller pédagogique ou suppléant a suivi la session destinée aux conseillers pédagogiques.

NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMPLOYEUR ORDINAIRE	Rémunération	x	Nbre de jours	=	Sous total	Frais de séjour	x	Nbre de jours	=	Sous total	Frais de déplacement	x	Nbre de jours	=	Sous total	Frais de suppléance	x	Nbre de jours	=	Sous total	TOTAL
					x		=			x		=			x		=			x		=		
					x		=			x		=			x		=			x		=		
				TOTAL			=		TOTAL			=		TOTAL			=		TOTAL			=		TOTAL 1

Estimation du coût pour les enseignants

NOM	PRÉNOM	LANGUE ENSEIGNÉE		ORDRE D'ENSEIGNEMENT				NATURE DE LA TÂCHE		Aucun frais n'est accepté en 1992-1993	Frais de déplacement	x	Nbre de jours	=	Sous total	Frais de suppléance	x	Nbre de jours	=	Sous total	TOTAL
		ANGLAIS	FRANÇAIS	Primaire 1er cycle	Primaire 2e cycle	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2e cycle	Spécialiste	Enseignants ou Chargé de classe		Anglais Français	Région 01-08-09 Région 01-02-04-08-09		=		Maximum 2 ans ou 50% de la demande			=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														=					=		
														TOTAL =					TOTAL =		TOTAL 2

TOTAL 1 + 2 =

Total de 1 et 2 ÷ Nombre d'enseignants = Coût moyen

Coût moyen incluant les honoraires des animateurs _____ ÷ _____ = _____

ATTESTATION DE L'ORGANISME Je certifie que les participants travaillent dans notre commission scolaire comme enseignants ou conseillers pédagogiques de langue seconde.

_____ _____

Signature du directeur général Date

Numéro du projet
(Réservé au Ministère) ☐

Formulaire de RÉCLAMATION d'un projet collectif de perfectionnement en didactique

Année 1992-1993

Ordre d'enseignement
- ☐ Primaire
- ☐ Secondaire

LANGUE
- ☐ Anglais, langue seconde
- ☐ Français, langue seconde
- ☐ Français, classes d'accueil ou de francisation
- ☐ Français, immersion

COMMISSION SCOLAIRE

Nom de la commission scolaire _____

Responsable du projet à la commission scolaire _____

Téléphone (____) _____

Nom du conseiller pédagogique ou du suppléant _____

Nom de l'animateur de la session _____

Employeur de l'animateur de la session _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET

Dates de réalisation _____ **Module #** _____

Endroit _____

Nombre total d'heures _____ Nombre d'enseignants _____

Nombre total de jours _____ Nombre d'enseignantes _____

Total des participants _____

Tenue de l'activité nombre de jours pendant les heures de classe _____
nombre de jours en dehors des heures de classe _____
nombre de jours pendant les journées pédagogiques _____

Coût initial du projet _____

Montant accordé par le Ministère _____

ÉTAT DE COMPTE

La Direction de la formation du personnel scolaire doit à

nom de la commission scolaire _____

la somme de _____ pour le module _____ dont le thème est _____

_____ _____
Signature du directeur général Date

SOMMAIRE DES QUESTIONNAIRES INDIVIDUELS D'ÉVALUATION: à retourner avec la réclamation

Légende 4 tout à fait d'accord
3 d'accord
2 en désaccord
1 en désaccord total

Échelle	4	3	2	1	Total
1- Satisfation générale					
Question 1.1					/
Question 1.2					/
2- Objectifs					
Question 2.1					/
Question 2.2					/
Question 2.3					/
3- Contenu					
Question 3.1					/
Question 3.2					/
Question 3.3					/
Question 3.4					/
4- Animateur					
Question 4.1					/
Question 4.2					/
Question 4.3					/
Question 4.4					/
5- Modalités administratives					
Question 5.1					/
Question 5.2					/

Points forts: _____

Points faibles: _____

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL D'ÉVALUATION
(à conserver par la commission scolaire)

Année: _____

Projet: ☐ Primaire ☐ Anglais, langue seconde
☐ Secondaire ☐ Français, langue seconde
☐ Classes d'accueil et de francisation

DATE: _____

COMMISSION SCOLAIRE: _____

NOM DU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE OU SUPPLÉANT: _____

NOM DE L'ANIMATEUR: _____ NOMBRE TOTAL DE JOURS: _____

NUMÉRO ET THÈME DU MODULE: _____

NOM DU PARTICIPANT: _____

POUR CHACUN DES ÉNONCÉS CI-DESSOUS, ENCERCLER LE CHIFFRE QUI CORRESPOND À VOTRE CHOIX.

Échelle: 4- tout à fait d'accord
3- d'accord
2- en désaccord
1- en désaccord total

1.	**Satisfaction générale**				
1.1	De façon générale, je suis satisfait des activités de perfectionnement collectif.	4	3	2	1
1.2	Les sessions de perfectionnement ont apporté des réponses aux questions que je me pose sur mon enseignement, par rapport aux nouveaux programmes.	4	3	2	1
2.	**Objectifs**				
2.1	Les objectifs pour chacune des sessions de perfectionnement ont été bien présentés.	4	3	2	1
2.2	Les objectifs des sessions étaient pertinents.	4	3	2	1
2.3	Les objectifs poursuivis par ces sessions ont été atteints.	4	3	2	1
3.	**Contenu**				
3.1	Le contenu des sessions était adapté aux objectifs prescrits.	4	3	2	1
3.2	Le contenu était bien structuré.	4	3	2	1
3.3	Les documents de soutien (acétates, matériel audiovisuel, etc.) étaient adéquats dans l'ensemble.	4	3	2	1
3.4	Les éléments traités ont enrichi mon enseignement.	4	3	2	1
4.	**Animation**				
4.1	Les stratégies mises en œuvre pour favoriser l'atteinte des objectifs de ces sessions étaient appropriées.	4	3	2	1
4.2	Les méthodes utilisées au cours de ces sessions étaient variées.	4	3	2	1
4.3	Mon intérêt s'est maintenu tout au long de ces sessions.	4	3	2	1
4.4	Les animateurs étaient attentifs aux besoins exprimés par les participants.	4	3	2	1
5.	**Modalités**				
5.1	Le nombre de jours consacrés à la réalisation de ce projet de perfectionnement était adéquat.	4	3	2	1
5.2	Les sessions m'ont permis de transférer les acquis.	4	3	2	1

6. Écrire un bref commentaire général sur ces sessions (les points forts et les points faibles).

_____

_____

_____

7. À quelles activités de perfectionnement en didactique aimeriez-vous participer?

_____

_____

Signature: _____

MERCI

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

90-2003
9192-1027